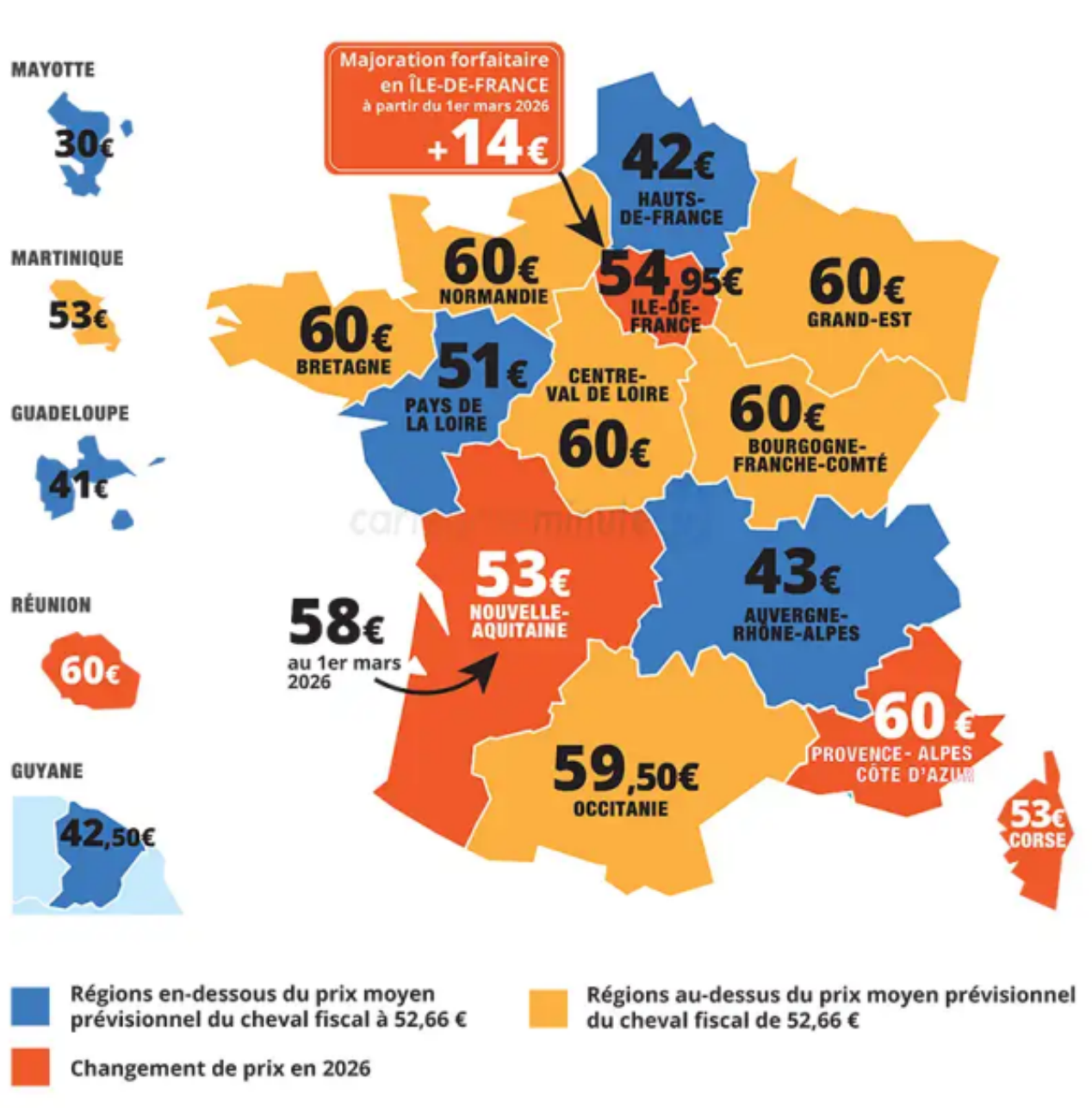


1^{er} mars 2026 : hausse de la carte grise, qu'en est-il des véhicules non-thermiques ?



Suite à l'adoption du budget 2026 passé via la procédure du 49.3 et promulgué le 19 février, voici une mauvaise surprise dont les conducteurs français se seraient bien passés : l'augmentation du coût de la carte grise au 1er mars 2026. Une augmentation significative selon les régions : ainsi alors que le tarif en Île-de-France était initialement inchangé pour 2026, **la nouvelle loi de finances impose**

désormais une majoration forfaitaire de 14€ par certificat d'immatriculation à compter du 1er mars.

Cette augmentation plus ou moins brutale du coût de la carte grise en France vient s'ajouter à une autre mesure : **la fin quasi-généralisée de la gratuité de celle-ci pour les véhicules électriques décidée dans le cadre de la loi de finances 2025 et en vigueur depuis le 1er mai dernier.** D'où ces questions : Quelles catégories de véhicules sont concernées par cette hausse de la carte grise ? Quels sont les motifs d'exonération ? Son tarif diffère-t-il pour les véhicules non-thermiques ? Quelles sont les régions où la carte grise est encore gratuite pour les véhicules électriques ? Et plus fondamentalement, en matière de mobilité, quelles sont les taxes et hausses de taxes introduites par la loi de finances 2026 dont il faut avoir conscience ?

Pour **répondre à toutes ces questions et analyser les enjeux derrière cette hausse du coût de la carte grise au 1er mars 2026**, nous vous proposons une interview avec Solal Botbol, cofondateur et PDG de Beev, société spécialisée dans le passage au véhicule électrique (leasing automobile, bornes de recharge, gestion de flotte) avec plus de 5 000 clients particuliers, professionnels et entreprises (dont Too Good To Go, Danone, Edenred, Veolia, Intersport, Cuisinella, Carrefour, Stuart, Laforêt Immobilier, Accor, Burger King, HolidayInn ou encore TotalEnergies) accompagnés depuis son lancement en 2020.

Solal Botbol, cofondateur et PDG de Beev : « *La hausse du coût de la carte grise et la fin de sa gratuité pour les véhicules électriques envoient un signal paradoxal aux automobilistes. Pendant plusieurs années, cette exonération a constitué un levier simple et concret pour encourager la transition vers l'électrique. En la supprimant alors même que l'on cherche à accélérer la décarbonation des mobilités, on risque de ralentir certains projets d'équipement, notamment chez les particuliers et les petites entreprises. La fiscalité reste un outil puissant d'orientation des comportements : lorsqu'elle devient moins incitative, l'adoption peut mécaniquement marquer le pas. L'enjeu est donc de maintenir un cadre fiscal cohérent pour ne pas freiner la dynamique de transition déjà engagée.* »

À PROPOS DE BEEV

Fondée en 2020 par Solal Botbol et Chanez Djoudi, Beev est le “one-stop shop de l’électrification” qui accompagne les professionnels, les entreprises, leurs collaborateurs ainsi que les particuliers dans leur passage au véhicule électrique. En combinant une plateforme client en ligne ultra-intuitive avec une assistance humaine via ses 40 experts mobilité, Beev propose une offre intégrée de solutions de mobilité électrique comprenant : le leasing de véhicules électriques à tarifs négociés (avec plus de 250 modèles des plus grandes marques disponibles), l’installation rapide et abordable de bornes de recharge certifiées IRVE (garantie en moins de 10 jours ouvrés par l’un des 350 techniciens certifiés IRVE du réseau Beev présent partout en France) et la gestion opérationnelle ainsi que logicielle des flottes d’entreprise. Avec pour mission d’accélérer la transition énergétique, Beev a déjà facilité le passage au véhicule électrique pour plus de 5 000 clients (92% de clients satisfaits sur +1000 avis Google et Trustpilot) dont de grands comptes tels que Too Good To Go, Danone, Edenred, Veolia, Intersport, Cuisinella, Carrefour, Stuart, Laforêt Immobilier, Accor, Burger King, HolidayInn, TotalEnergies, Tesla, Porsche ou encore Hyundai. Depuis son lancement, Beev a enchaîné avec succès plusieurs levées de fonds (dont une levée de 3M€ en novembre 2023) et est le seul acteur de son écosystème ayant reçu le label Greentech Innovation du Ministère de la Transition Écologique et la certification B Corp. <https://www.beev.co/>